De Hollande à Macron : continuité dans le laxisme sécuritaire

1. La France sort de 5 années de hollandisme qui ont vu prospérer l'insécurité et la délinquance.

1.1 Le bilan quantitatif à la fin du précédent quinquennat est accablant :

- Homicides : + 11% en 2016, soit 892 victimes (hors attentats) ;
- Violences sexuelles (en dehors du ménage) : 158 000 en moyenne par an entre 2012 et 2016, contre 145 000 en moyenne par an entre 2007 et 2011 ;
- Coups et blessures volontaires : + 1% en 2016 (+ 2% en 2014 et 2015), soit 214 800 victimes ayant porté plainte. Toutefois, il est estimé que 1,1 million de personnes par an sont victimes de telles violences (coups, blessures, gifles, bousculades, empoignades, et autres violences physiques), soit 3 000 par jour ;
- Cambriolages : + 4% en 2016, soit 243 500 logements visités (une effraction toutes les 2 minutes) ;
- Vols sans violence : + 2% en 2016, soit 704 200 faits (nettement au-dessus du niveau de 2012). Les vols avec violence, en légère diminution, restent à des niveaux très élevés (100 000 par an en région parisienne) ;
- Dégradations ou destructions de biens appartenant à des particuliers ou des commerçants : 620 000 faits, soit près de 1 700 actes de vandalisme chaque jour.
- (Bonus) Immigration chiffres estimées par le Ministère de l'Intérieur : 262 000 visas accordés en 2017 (+13,7% par rapport à 2016) avec 27 690 de motifs économiques (+20,5%), 91 070 en motif familial (soit +2,2%), 88 095 étudiants (soit +19,6%), 14 840 en motif divers (soit +0,7%), et 40 305 en motif humanitaire (soit +35,0%)

1.2 Ces résultats catastrophiques sont le fruit de décisions favorables aux délinquants, qui accroissent leur sentiment d'impunité :

- les remises de peine automatiques pour les récidivistes comme pour les primo-délinquants ;
- la sortie automatique de prison aux deux tiers de la peine effectuée, la moitié avec des réductions de peine ;
- la suppression des peines planchers ;
- l'inexécution des peines inférieures à un an d'emprisonnement ;
- une peine de contrainte pénale permettant même aux délinquants sexuels encourant jusqu'à 5 ans de prison de ne pas être incarcérés ;
- l'adaptation des peines au nombre de places en prison au lieu du contraire (taux de surpopulation pénale proche de 120 %, et même de 140 % dans les maisons d'arrêt).

2. Emmanuel Macron s'annonce comme le continuateur d'une politique laxiste

2.1 Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, l'explosion des violences s'est poursuivie.

En effet, si les vols de toutes sortes sont stables ou en recul sur les cinq dernières années, les coups et blessures volontaires ainsi que les violences sexuelles ont poursuivi leur augmentation entamée sous François Hollande, avec un accroissement très net de la rapidité d'augmentation des violences depuis l'élection d'Emmanuel Macron (traits noirs de tendance, ajouté sur des graphes tirés de la note de conjoncture d'Interstats d'Août 2019).

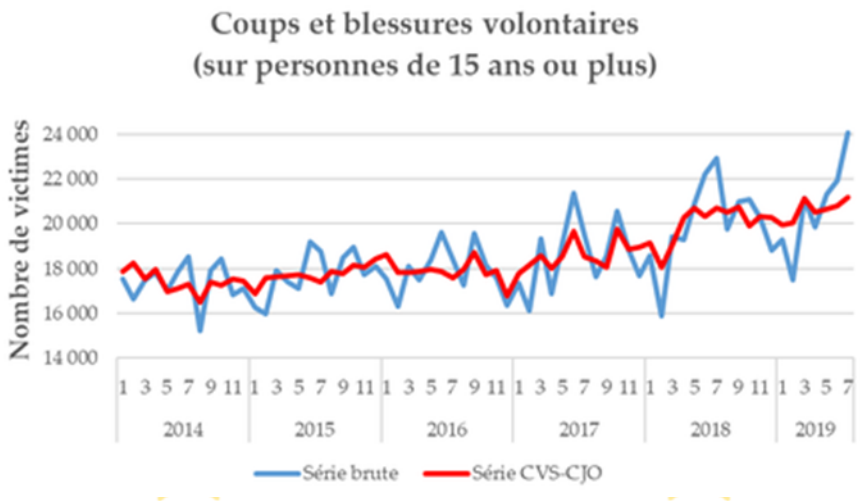

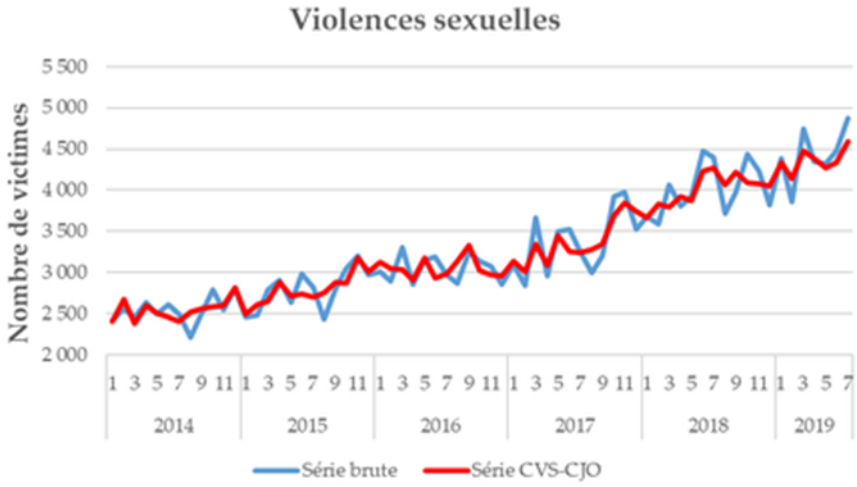

Nota : CVS-CJO est une série statistique Corrigée pour les Variations Saisonnières et les Jours Ouvrés.

A noter que la stabilité ou recul tendanciels de la plupart des faits de vol est attribuable à un changement de mode opérationnel plutôt qu'à une meilleure réponse policière, comme en témoigne la forte augmentation des faits d'escroqueries.

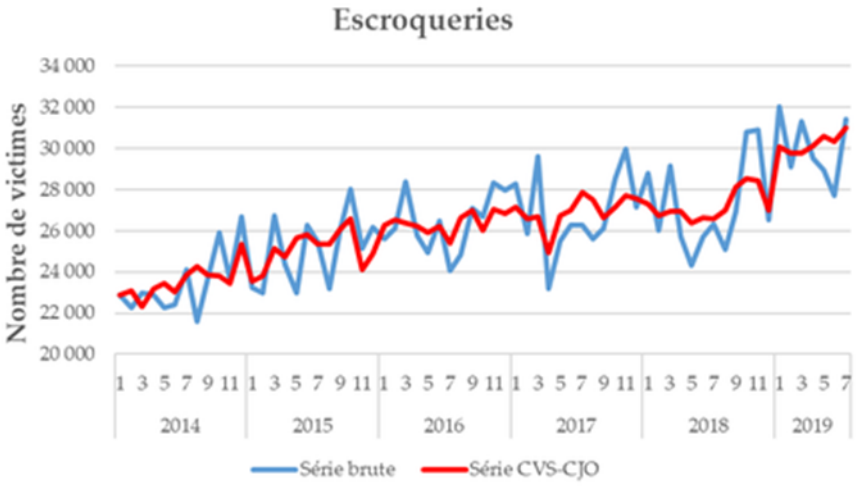

Enfin, hormis les mois où la France a été frappée d'attentats meurtriers, le nombre d'homicides par mois est resté relativement stable sur les périodes 2014-2016, et sur les périodes 2017-début 2019 (cf graphique ci-dessous). Cependant, la forte inquiétude vient du fait que ces deux plateaux sont à des niveaux différents : depuis 2017 les homicides sont en moyenne environ 25% plus nombreux que sur la période précédente.

Il y a de quoi être particulièrement inquiet car ces chiffres ont tendance à s'aggraver, avec une très forte augmentation au cours de cet été 2019 : en Août, le nombre d'homicides s'établit à 101, dépassant la centaine d'homicides en un mois pour la première fois (hors attentats) depuis au moins 2014 et peut-être de bien plus nombreuses années (absence de données mensuelles, mais depuis 2003, le nombre annuel d'homicides est en dessous des 1000).

2.2 Les perspectives ne sont pas rassurantes compte tenu des décisions prises par le gouvernement :

Une sortie mal négociée de l'état d'urgence en 2017 : la loi du 30 octobre dernier censée renforcer la sécurité intérieure porte mal son nom puisqu'elle désarme l'Etat en ne lui donnant plus que des outils émoussés par rapport au régime de l'état d'urgence.

- D'où les propos inquiétants de l'ancien ministre de l'intérieur jugeant qu'il serait toujours possible d'y revenir en cas de tuerie de masse.
- Une police de sécurité du quotidien qui détourne les policiers de leur cœur de métier sans tirer les conclusions de l'expérience de police de proximité mise en place sous Jospin, dont le bilan est très mitigé (augmentation de 16% des faits commis entre 1997 et 2001) ;
- Des moyens insuffisants : les crédits consacrés à la sécurité augmentent seulement de 2,1 % sur le triennal 2018-2020, contre 3 % pour le budget général : en prenant en compte l'inflation, l'évolution des crédits sera négative et diminuera de 0,4 % sur la période, alors que la sécurité nationale est présentée comme une priorité. Cette évolution se fait particulièrement au détriment des équipements des forces de l'ordre et de leur capacité opérationnelle, perpétuant les principales faiblesses du précédent quinquennat.

3. Propositions : Assurer la certitude de la sanction et de l'exécution des peines : tolérance zéro

-
  - Application de la politique de la vitre cassée : donner la priorité aux petites infractions qui pourrissent la vie des territoires, dans les transports, bailleurs, sur la voie publique (trafic et consommation de stupéfiants). Former les acteurs socio-éducatifs à cette stratégie.
  - Prévoir des procédures pénales simplifiées pour assurer la poursuite : amendes forfaitaires et ordonnances pénales contraventions et petits délits dont certains seront contraventionnalisés pour multiplier les poursuites. Donner un pouvoir de transaction aux forces de l'ordre, sur le modèle de la douane.
  - Garantir l'effectivité et l'exécution des peines : rétablissement des peines plancher pour les récidivistes, non éligibles aux aménagements de peine, revenir sur la non-exécution des peines de moins de deux ans, autoriser le prélèvement sur les prestations sociales pour payer les contraventions, construire 16 000 places de prison.

Note rédigée par :

William Thay, Président du Millénaire

Florian Gerard-Mercier, Directeur des études

- Redoubler d'efforts sur les expulsions d'étrangers coupables de crimes ou délits. En effet, les personnes de nationalité étrangères sont surreprésentées dans toutes les catégories de vols, et violences, viols, etc. Ci-dessous, des données pour 2018 tirées du bilan statistique annuel d'Interstat démontrent que **par rapport aux 6% d'étrangers que compte la population française, les étrangers, et notamment ceux de nationalités africaines sont largement surreprésentés dans les statistiques**. Expulser ces étrangers permettrait de réduire significativement les crimes et délits dont ils sont responsables.

5. Nationalité des personnes mises en cause pour homicide en 2018

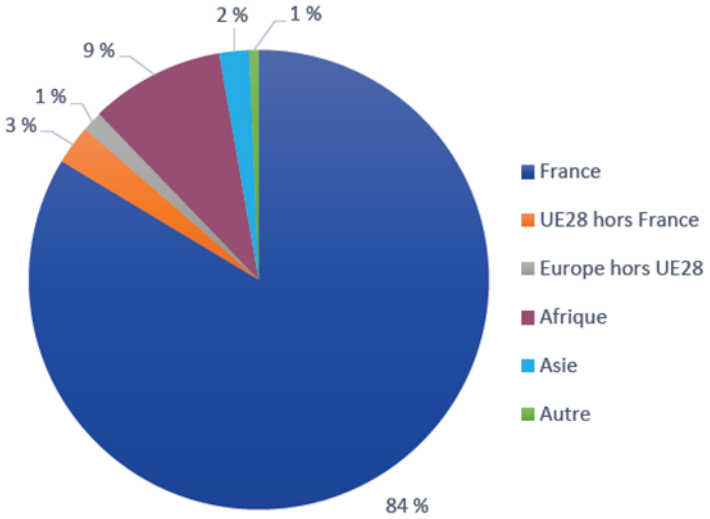

8. Nationalité des personnes mises en cause pour des infractions à caractère sexuel en 2018

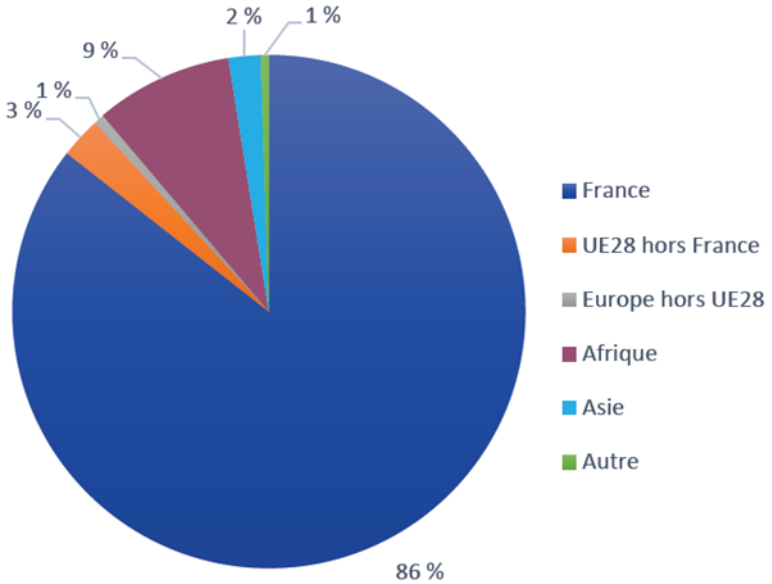

9. Nationalité des personnes mises en cause pour coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus) en 2018

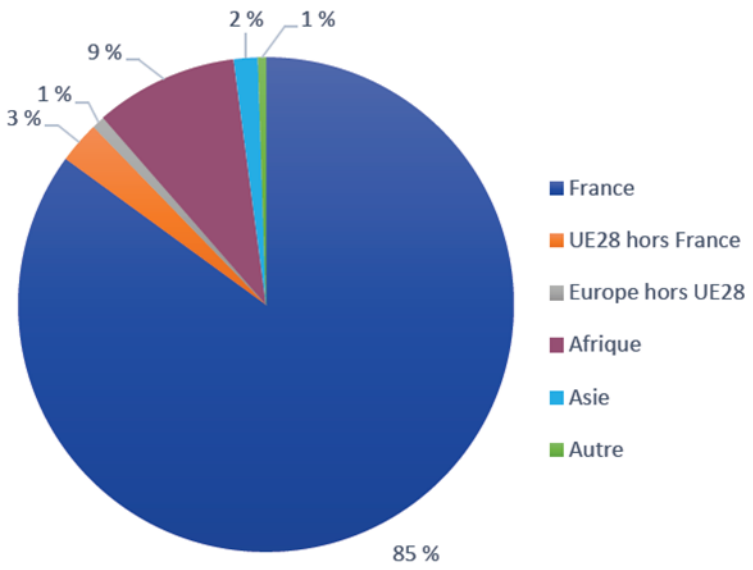

11. Nationalité des personnes mises en cause pour des vols violents sans arme en 2018

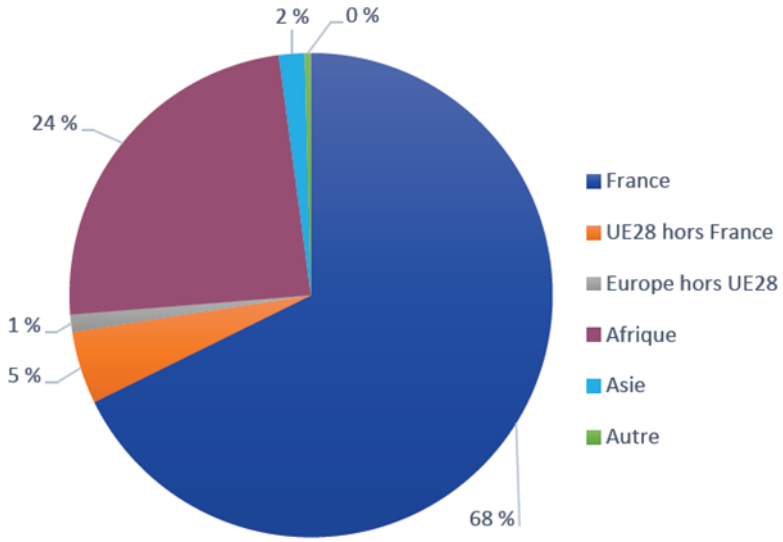

Sources :

- Bilan annuel de la délinquance en France, Interstats, janvier 2017 ; rapport d'enquête « cadre de vie et sécurité », Interstats, décembre 2017.

- https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Interstats-Conjoncture-N-47-Aout-2019

- https://www.liberation.fr/checknews/2018/11/09/les-homicides-en-france-repartent-ils-en-forte-hausse-apres-15-ans-de-baisse_1690504

- BFMTV, 1er novembre 2017

- Sources : ministère de l'intérieur : http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-publications/Archives-statistiques/Archives-statistiques-de-la-criminalite/2001

- https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2018-premier-bilan-statistique

Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques et travaillant à la refondation de la droite. Il est composé d'une trentaine de contributeurs de divers horizons —cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises— et chacun expert dans son domaine.

Bureau du Millénaire

Président : **William Thay**

Vice-Président : Gilles Bösiger

Secrétaire générale : Marion Germignon

Secrétaire général délégué : Pierre-Henri Picard

Secrétaire général délégué : Amine Hafidi

Secrétaire général adjoint : Olivier Bodo

Directeur des études : Florian Gérard-Mercier

Directeur des relations publiques : Alexis Findykian

Contact :

William Thay : william.thay@lemillenaire.org

Florian Gerard-Mercier : florian.gerard-mercier@lemillenaire.org

Alexis Findykian : alexis.findykian@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

http://lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

http://lemillenaire.org

https://twitter.com/Le_Millenaire

https://www.facebook.com/Millenaire/

Mentions légales :

L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.